

La direction de La Poste attaque l'expertise des centres financiers en justice !

la suite

La Direction de La Poste a décidé d'attaquer l'expertise que les élu-e-s CGT et SUD ont votée le 22 juin dernier. Il s'agit d'une réorganisation d'ampleur nationale, dont tous les tenants et aboutissants ne sont pas clairement explicités par la direction.

Alors que jusqu'ici les 23 centres financiers constituent des entités autonomes avec leurs propres directions et services support, ils seraient désormais rattachés, par groupes de 3 ou 4, à 6 « Directions Opérationnelles Déléguées » (DOD).

Les rattachements hiérarchiques seraient donc bouleversés : alors qu'aujourd'hui une direction correspond à un site géographique, désormais il y aurait une direction multi-sites.

De même, les services support seraient mutualisés, ce qui risque d'éloigner les personnes ressources (par exemple en matière de ressources humaines) des agents qui voudraient les solliciter.

Enfin, pour les agents des services opérationnels, cette réorganisation prolonge et amplifie les tendances des années antérieures consistant à spécialiser les centres sur certaines fonctions tout en les ouvrant à des clients de toute la France (à l'encontre du modèle d'un centre autonome pour sa zone de chalandise, qui a longtemps prévalu).

Il est manifeste que ce projet constitue un projet important qui a vocation à impacter de manière significative les conditions de travail et d'emploi des salariés :

- ▶▶ Pour les agents directement ciblés par le projet : membres de l'encadrement, des services support, et des services opérationnels affectés par des fermetures ou des réductions d'effectifs.
- ▶▶ Pour tous les autres agents, dont la situation n'est malheureusement pas évoquée dans le document projet, qui récupèrent des charges de travail laissées par des postes supprimés, qui verraient les centres support et de décision s'éloigner, etc...

C'est pourquoi tous les agents de tous les centres financiers de France métropolitaine sont concernés par ce projet.

Les représentant-e-s du personnel remarquent que depuis plusieurs mois déjà, les communications des directions au sein des centres financiers ont contribué à instituer les DOD (changement de vocabulaire rebaptisant les centres financiers en CREC, benchmarking à l'échelle régionale correspondant aux futures DOD...) avant toute consultation des instances de représentation du personnel. Il apparaît donc que les prérogatives des instances ont été insuffisamment prises en compte.

Pour garantir nos droits
et en gagner de nouveaux,



JE VOTE CGT

Élections CAP/CCP 05 au 08 décembre 2022

LA DIRECTION ESSAIE DE PASSER EN FORCE

Comme d'habitude, la direction de la Banque Postale essaie de passer en force en continuant à tenir des réunions de déploiement de la territorialisation dans les centres.

La CGT exige l'arrêt immédiat de toutes les réorganisations visant le démantèlement des services financiers.

DES ARGUMENTS QUI NE TIENNENT PAS LA ROUTE

L'angle d'attaque de la Direction est de contester le périmètre de l'expertise. En fait, elle a peur que les experts, en venant sur les services opérationnels, mettent à jour tous les problèmes liés à ces restructurations hors normes qui impliquent des centaines de suppressions d'emplois.

La CGT a choisi son camp, celui des personnels, celui de l'emploi et des conditions de travail, de la qualité des prestations rendues à l'ensemble des usagers, en partant des plus modestes jusqu'aux patrimoniaux.

La Direction ne s'attendait pas à une opposition concertée et fondée sur des arguments qui mettent le sort des personnels avant un projet inepte fondé sur la productivité à tout prix de la banque.

LE TRAVAIL DES REPRESENTANTS SYNDICAUX COMME CELUI DES ELU-E-S CHSCT EST BIEN DE DEFENDRE UN MODELE D'ETABLISSEMENT QUI REMPLISSE LES MEILLEURES CONDITIONS EN MATIERE D'EMPLOI, DE CONDITIONS DE TRAVAIL OU DE QUALITE DE SERVICE RENDU.

Il nous faut aussi lutter en ce moment pour l'augmentation de nos rémunérations. Nous ne pouvons pas laisser dégrader notre pouvoir d'achat sans obliger notre Direction à prendre des mesures concrètes.

29 SEPTEMBRE 2022
Tou-te-s mobilisé-e-s pour :

Augmentation des salaires

SMIC à 2000 €

32 heures par semaine

Retraite à soixante ans

Égalité femmes/hommes



Fédération nationale des salariés du secteur
des activités postales et de télécommunications CGT
263, rue de Paris - Case 545 - 93515 Montreuil Cedex
Tél. : 01 48 18 54 00 C.C.P. Paris 20376 D
Site : www.cgt-fapt.fr Mail : fede@cgt-fapt.fr

